

Mémento des Actions Agricoles

2018

Contexte

Cadre des actions

Un plan d'actions agricoles, construit en concertation avec toute la profession agricole, a été validé le 4 juin 2013.

Il vise à maintenir la qualité de l'eau en assurant la productivité des exploitations agricoles :

- avec des objectifs précis à atteindre sur le bassin ;
- en privilégiant l'accompagnement individuel.

Cadre réglementaire

La loi Grenelle 1 impose la mise en place d'un plan d'actions sur les AAC prioritaires, dont Maillebois. La profession agricole a obtenu que celui-ci soit basé sur du volontariat pour une durée d'observation de 3 ans.

Seule une mobilisation forte de l'ensemble des agriculteurs et des organismes qui les accompagnent pourra permettre l'atteinte des objectifs fixés. Et seuls des résultats concrets pourront pérenniser le caractère volontaire de ce plan d'actions.

**Responsables de nos pratiques,
soyons acteurs de notre territoire**

Présentation du Plan d'Actions

Une présentation individuelle ou collective est prévue : qualité de l'eau, mesures du plan d'actions, parcelles concernées...

**... C'est le moment de poser
toutes vos questions**

Descriptif des mesures du Plan d'Actions

Diagnostique de vos Pratiques

Indicateur de réussite :

Un « Diagnostic des pratiques » sera réalisé sur 90 % de la SAU de l'AAC

Le diagnostic de vos pratiques

Le diagnostic initial, permet de vous situer par rapport aux objectifs du plan d'actions. Il est réalisé par un conseiller agricole **de votre choix** (Chambre d'agriculture, Coopérative, Négoce...).

Il permet de faire un point, pour les parcelles situées dans l'AAC, sur vos stratégies globales ainsi que sur vos réussites et difficultés techniques.

Des conseils **adaptés à votre exploitation** et réalisables, seront proposés afin de vous guider dans le plan d'actions et de consolider les bonnes pratiques mises en œuvre.

Evaluation de votre recours aux produits phytosanitaires

La mesure vise à suivre les pratiques phytosanitaires des agriculteurs sur l'AAC. Le calcul de votre IFT (Indicateur de Fréquence de Traitement) permettra d'évaluer votre recours aux produits phytosanitaires et servira de base d'échange avec un conseiller agricole. Le niveau d'IFT sera mis en lien avec la pression en maladies et ravageurs de l'année.

Indicateur de réussite :

Un « Diagnostic IFT » sera réalisé sur 90 % de la SAU de l'AAC

Un accompagnement individuel

Suite à ce diagnostic initial et à l'analyse de votre IFT, un accompagnement sera mis en place pour vous guider dans la mise en œuvre de **pratiques agronomiques définies ensemble**.

Ce suivi se caractérisera par des échanges réguliers avec votre conseiller agricole.

Identifier les risques de pollutions ponctuelles

Evaluation de vos pratiques sur le corps de ferme

Un diagnostic des risques de pollutions ponctuelles sur le siège d'exploitation sera réalisé sur les exploitations ayant leur corps de ferme dans le bassin versant. Ce diagnostic permettra un état des lieux vis-à-vis de la réglementation et pourra déboucher sur des préconisations d'aménagements.

L'identification des zones à risque

Certaines zones ou aménagements existants sur le bassin (comme des zones d'infiltration) peuvent nécessiter une vigilance pour éviter des transferts trop rapides vers la nappe :

Le diagnostic sera l'occasion de faire avec vous une expertise de ces situations

sur l'AAC de Maillebois

Fertilisation Azotée

Ajuster les objectifs de rendement

La mesure vise à :

- Identifier le type de sol de chaque parcelle de l'AAC ;
- Rattacher un objectif de rendement adapté à chaque parcelle.

Indicateur de réussite :

100 % de la SAU de l'AAC utilisera un objectif de rendement adapté

Un appui technique pourra être apporté pour identifier vos types de sol.

Utiliser les données locales de Reliquats

Le réseau reliquats va permettre d'établir chaque année une base de données locale de valeurs de Reliquats Sortie Hiver.

Ces références doivent être utilisées dans vos plans de fumure

Fractionner les apports azotés

Chaque année, en fonction du contexte climatique, un fractionnement des apports azotés sera préconisé.

Cela se fera en concertation avec les différents prescripteurs de conseil (Coopératives, Négoces, Chambre d'agriculture...)

Adaptons notre fertilisation au contexte de l'année !

Indicateur de réussite :

80 % de la SAU de l'AAC en colza possèdera une évaluation de sa biomasse par pesée ou Farmstar

Réaliser des pesées Colza Entrée et sortie d'hiver

Du matériel sera mis à disposition pour vos pesées colza. L'outil Farmstar peut être utilisé à la place de la pesée.

Maitriser la fertilisation

La cohérence entre l'objectif de rendement et le rendement réalisé, et celle entre le conseil azoté et la dose appliquée sera évaluée par le bilan de fin de culture.

Indicateur de réussite :

Evaluation du pourcentage de SAU ayant un bilan de fin de culture < 20 kg N/ha

Soyons attentifs et cohérents sur ce volet Fertilisation Azotée

Indicateur de réussite :

100 % de Cipan en interculture longue

Planter des CIPAN

Cette mesure insiste sur l'intérêt **environnemental et agronomique** des Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates (CIPAN). Des conseils seront fournis par rapport aux choix d'espèces, conditions d'implantation...

Pour vous aider dans vos réflexions

Formations Techniques

Les rendez-vous techniques

Des rendez-vous techniques (réunions, démonstrations, visites d'essais...) vont être proposés par différents organismes agricoles tout au long de l'année.

**L'occasion d'échanger
sur nos techniques**

Indicateur de réussite :
80 % de la SAU du BAC aura
participé à 3 rendez-vous
techniques sur les 3 ans.

Une information sur des systèmes de culture innovants

Un accompagnement sera réalisé **pour ceux qui souhaitent évoluer** vers des systèmes de cultures économes en intrants (formation, appui technique, diagnostic de conversion à l'Agriculture Biologique...).

Mieux connaître le contexte annuel de notre territoire

Réseaux

Le réseau « Reliquats d'Azote »

Un réseau de reliquats d'azote est mis en place :

- 75 parcelles suivies en Fin de culture (1 pour 100 ha)
- 150 parcelles suivies en Entrée et en Sortie d'Hiver(1 pour 50 ha)

Chaque année la concentration en nitrates de l'eau descendant vers la nappe sera modélisée

**Impliquons-nous
dans ce réseau
et soyons réactifs**

Le réseau « Suivi des Cultures »

Des parcelles de blé, de colza et d'orge d'hiver seront suivies pendant les périodes clés de leur développement.

Ces suivis permettront chaque année de connaître la pression des ravageurs et maladies sur le bassin versant.

Evaluation de l'application du plan d'actions

Chaque année, l'analyse des indicateurs présentés permettra de faire le point sur les pratiques agricoles de l'AAC et d'évaluer la mobilisation des agriculteurs.